

AVIS PUBLIC



ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2027-2028-2029

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées que :

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Boisbriand au cours de laquelle sera adopté le programme triennal des dépenses en immobilisation 2027-2028-2029, sera tenue le mardi 7 juillet 2026, à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil située au 940, boulevard de la Grande-Allée, 1^{er} étage.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le programme triennal.

Donné à Boisbriand, ce 29 juin 2026.

La greffière,
Me ÉDYTH ARIANE LAVOIE, OMA